

Transparence IJ (Indemnités Journalières) : de quoi s'agit-il ?

Votre médecin vous informe

L'assurance maladie, confrontée à la hausse du coût des arrêts de travail (= les Indemnités Journalières), cherche à convaincre votre médecin qu'il doit réduire le nombre des arrêts qu'il vous prescrit.

Les IJ se montaient à 12 milliards d'euros par an en 2022 et ne cessent d'augmenter.

Pourtant les raisons de cette hausse du coût ne dépendent pas, le plus souvent, de ses prescriptions.

Les raisons principales de cette hausse du coût des arrêts de travail sont pour au moins 60% :

- l'augmentation de l'âge de la retraite et le vieillissement de la population,
- la hausse des salaires (ils sont la base de calcul des indemnités versées)
- le délai avant d'obtenir l'examen radiologique ou l'avis du chirurgien
- ainsi que les difficultés administratives lorsqu'il s'agit de mettre en invalidité un patient incapable de reprendre un travail.

Auxquelles il faut ajouter :

- la dégradation de la santé mentale de la population post Covid
- le climat social tendu

qui sont des facteurs de souffrance morale aboutissant à de nombreuses prises en charge médicales et psychologiques qui sont en nette augmentation et expliquent largement les 40% restants.

Si votre médecin partage l'objectif d'un bon usage des ressources financières de la sécurité sociale,

il n'admet pas les tentatives d'intimidation qui retombent obligatoirement sur vous comme sur chaque patient pour qui l'arrêt de travail n'est pas un cadeau mais un outil pour votre prise en charge, **pour votre traitement.**

Avec l'aide de son syndicat MG France, votre médecin souhaite faire la transparence sur la difficulté qu'il rencontre pour vous soigner.